

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

NOUVEL AN 2019
MESSAGE A LA NATION DE S.E.M. ALASSANE OUATTARA,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Abidjan, le 31 décembre 2018

Mes chers compatriotes,

Chers frères, chères sœurs,

Chers amis de la Côte d'Ivoire,

Je suis particulièrement heureux de m'adresser à chacune et à chacun d'entre vous, au seuil de l'année 2019, qui s'annonce importante pour notre pays.

L'année 2018 n'a pas été facile pour beaucoup de nos compatriotes. Je pense à ceux d'Abidjan et de certaines villes de l'intérieur qui ont subi de plein fouet les inondations provoquées par les pluies diluviennes, liées au dérèglement climatique.

Je pense également aux populations du Centre et du Centre Nord de notre pays, notamment celles de Bouaké, qui ont dû faire face à une pénurie d'eau potable en raison d'une baisse importante de la pluviométrie.

Malgré la croissance économique soutenue depuis plusieurs années, je pense aussi à tous ceux qui doivent faire face à des conditions de vie parfois difficiles aussi bien dans nos villes que dans nos villages.

Je veux dire à chacune et à chacun de vous, ma détermination à tout mettre en œuvre pour améliorer le quotidien de chaque Ivoirien.

Dans cette perspective, j'ai instruit le Gouvernement, lors de mon message à la Nation du 6 août dernier, de renforcer notre action sociale afin d'apporter le soutien de l'Etat à nos populations, notamment les plus vulnérables.

Le Programme Social du Gouvernement, qui sera mis en œuvre dès 2019, abordera toutes les problématiques sociales avec beaucoup plus d'ampleur et de pragmatisme, afin de garantir à tous, des résultats immédiats et durables autour des cinq orientations suivantes :

1. fournir aux populations, des services de santé de proximité, et améliorer la protection sociale ;
2. renforcer les conditions d'accès et de maintien à l'école des enfants de 6 à 16 ans, notamment les jeunes filles, et améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants ;
3. favoriser l'accès des populations aux logements, à l'eau potable, à l'énergie, au transport, aux biens de grande consommation ;
4. accroître l'accès des jeunes ainsi que des femmes, piliers de nos familles et de nos communautés, à des revenus et à un emploi décent et stable ;
5. créer les conditions pour le bien-être des populations en milieu rural et assurer la sécurité alimentaire.

Mes chers compatriotes,

Le Gouvernement présentera, dès le mois de janvier, les détails de ce programme, d'un montant global de 727,5 milliards de F CFA, sur deux ans, qui sera adopté en Conseil des Ministres. Mais, je peux d'ores et déjà vous annoncer quelques mesures prioritaires.

Au niveau de l'énergie, le Programme Électricité Pour Tous (PEPT), qui permet, avec un apport initial de 1000 F CFA, de disposer d'un branchement électrique et d'un abonnement au réseau électrique, sera renforcé pour permettre aux populations à faible revenu d'avoir de l'électricité à domicile.

De plus, nos concitoyens abonnés au tarif modéré de 5 Ampères, connaîtront une baisse de 20% de ce tarif à compter de janvier 2019.

Au niveau de l'éducation, dans le cadre de l'école obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans, nous avons procédé au recrutement de 5000 enseignants au cours de l'année 2018 ainsi qu'à l'ouverture de 4104 salles de classe du primaire et 41 collèges dans le secondaire. Cependant, nous constatons, avec regret, que dans certaines zones, des parents continuent de cotiser pour l'éducation de leurs enfants en raison du déficit d'enseignants, ou encore, qu'il existe des écoles sans table-banc.

Ce sont autant de situations inacceptables que le programme social va résoudre, avec des objectifs précis sur la période 2019 - 2020.

Ainsi, nous procéderons à un recrutement exceptionnel de 10.300 enseignants contractuels du primaire et du secondaire et nous équiperons les écoles avec plus de cinq cent mille (500.000) tables-bancs.

Au niveau de l'enseignement supérieur, après l'ouverture de l'Université de Man, le Gouvernement a procédé au lancement des travaux de l'Université de San-Pédro et les travaux de l'Université de Bondoukou vont démarrer au cours du premier semestre de 2019. En outre, le financement de l'Université d'Odienné a été bouclé et les discussions sont en finalisation pour ce qui concerne l'Université d'Abengourou. Les études relatives à la Ville universitaire d'Adiaké sont en cours. Ainsi, notre pays va disposer de dix universités à l'horizon 2025.

Les résidences universitaires seront également réhabilitées et de nouvelles seront construites.

En matière d'eau potable, le Programme social du Gouvernement permettra la réhabilitation de 21.000 pompes hydrauliques à travers tout le pays, pour le bénéfice de nos concitoyens vivant en milieu rural. Le renforcement des capacités de production d'eau potable dans les principales capitales régionales, notamment Bouaké, sera également entrepris et achevé.

Dans le secteur de la santé, après la phase pilote de la Couverture Maladie Universelle auprès de 150.000 étudiants à travers le pays, la généralisation de la CMU en 2019 sera accompagnée par la construction, la réhabilitation, l'équipement et le rééquipement de près d'une cinquantaine d'établissements hospitaliers et six cents (600) Centres de santé.

Dans le cadre de la réduction de la mortalité infantile, le Programme Social du Gouvernement ambitionne de consolider les acquis du Programmes élargi de Vaccination et de veiller à garantir la disponibilité et la permanence des vaccins.

D'autres mesures prioritaires du Programme social du Gouvernement concerneront le projet d'autonomisation de la femme, avec une augmentation significative du Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) et la poursuite de l'octroi de transferts monétaires de l'ordre de 144 000 F CFA par an au profit de près de cent mille (100 000) ménages parmi les plus démunis, comparé à 35 000 ménages en 2018. Nous allons également accentuer la mise à disposition d'une offre diversifiée et abordable de logements sociaux, destinés en priorité aux catégories sociales les plus vulnérables.

En ce qui concerne les jeunes, ma conviction est qu'ils doivent être le moteur de la création de la richesse nationale.

Leur insertion durable dans le monde du travail viendra essentiellement des emplois créés par la transformation de nos produits agricoles et des opportunités que constituent les nouvelles technologies. C'est pourquoi, nous sommes fermement engagés à améliorer l'environnement des affaires.

J'invite donc les entrepreneurs ivoiriens, notamment les jeunes, à s'impliquer davantage dans l'industrialisation de notre pays. C'est tout le sens des avantages spécifiques prévus pour les nationaux dans le nouveau code des investissements.

Toutes ces actions prioritaires pourront être mises en œuvre en raison d'une situation économique et financière remarquable, avec des avancées notables en matière de Bonne Gouvernance, comme l'attestent les rapports 2018 de la fondation MO Ibrahim, du Millenium Challenge Corporation (MCC), de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) ainsi que nos performances dans le classement Doing Business 2019.

Chers frères, chères sœurs,

L'année 2018 a été également une année riche en avancées démocratiques et institutionnelles.

Le cycle des élections, tel que prévu par la Constitution de la III^e République, s'est déroulé de manière satisfaisante.

Les élections sénatoriales ont permis de créer cet échelon important de notre dispositif institutionnel qu'est le Sénat.

Les élections locales ont, quant à elles, permis de renouveler les acteurs locaux du développement communal et régional de notre pays.

Je me félicite de la maturité démocratique dont ont fait preuve nos compatriotes dans leur grande majorité lors de ces scrutins. Cependant, je déplore les violences dans certaines localités. Il est normal que dans le cadre d'une élection, l'adversité politique s'exprime dans le débat d'idées et de projets, mais la violence et les troubles à l'ordre public ne sauraient être tolérés dans notre pays. Des poursuites seront engagées contre les auteurs et les commanditaires de ces actes.

Notre débat démocratique doit être à la mesure des attentes des Ivoiriens, conforme à nos idéaux de tolérance, de respect et de paix. Il y va de la consolidation de notre démocratie et de la stabilité de notre Nation.

À cet égard, j'ai pris note de la décision, prise en toute indépendance, par la Cour Suprême de faire reprendre les élections dans certaines localités.

Les différentes échéances attestent du bon fonctionnement de la Commission Électorale Indépendante, qui est le fruit d'un large consensus de tous les acteurs politiques ivoiriens de premier plan, après la crise post-électorale.

Toutefois, la nouvelle composition de la Commission Électorale Indépendante, pour prendre en compte les recommandations de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des peuples, sera effective pour les élections de 2020.

J'ai instruit le Premier Ministre à l'effet d'inviter dès le mois de janvier 2019, les responsables des Partis politiques à se joindre au Gouvernement en vue du réexamen de la composition de la Commission Electorale Indépendante, comme je l'avais annoncé le 6 août 2018, dans mon message à la Nation.

J'exhorte tous les acteurs, y compris la Société civile, à participer activement à ces rencontres. Je souhaite que les échanges et contributions se fassent conformément à notre tradition de dialogue, d'ouverture et de respect afin de renforcer la confiance dans ce maillon essentiel du processus électoral.

Mes chers compatriotes,

Dans notre quête de stabilité et de cohésion, notre Nation a besoin de toutes ses filles et de tous ses fils. C'est pourquoi, j'ai signé une ordonnance portant amnistie, pour 800 de nos compatriotes, à l'occasion de la célébration de l'indépendance de notre pays, en août 2018. Je me réjouis que le Parlement ait adopté la loi d'amnistie, à une importante majorité, car cette initiative a été largement saluée par nos concitoyens.

Par ailleurs, j'ai décidé, en cette fin d'année, d'accorder la grâce à 2532 détenus de droit commun, condamnés pour des infractions mineures, en application de l'article 66 de notre Constitution.

A l'occasion de cette nouvelle année, l'Etat leur offre ainsi une nouvelle chance de s'intégrer dans la vie sociale.

Concernant nos frères et sœurs en exil, nous continuerons de faciliter les conditions de leur retour au pays. A ce jour, presque tous nos concitoyens sont rentrés en Côte d'Ivoire.

Je saisis cette occasion pour exhorter à nouveau les derniers exilés qui hésitent encore, à revenir pour qu'ensemble, nous tournions définitivement cet épisode sombre de notre histoire.

Je me réjouis du regain de vitalité que ces décisions apportent à notre marche inéluctable vers la réconciliation nationale.

Je salue aussi la contribution de tous les Ivoiriens à l'enrichissement du débat politique, preuve du dynamisme de notre démocratie.

Je veux néanmoins réaffirmer qu'au-delà des divergences politiques, il n'y a qu'une seule Côte d'Ivoire, notre patrie commune. Elle est une et indivisible.

C'est pourquoi, nous devons veiller à ce que les mutations politiques en cours ne fragilisent pas la cohésion des Ivoiriens.

Nous devons éviter la tentation du rejet de l'autre, du régionalisme, du tribalisme et de l'ethnocentrisme dans le débat politique. Notre histoire récente est hélas un témoignage douloureux des conséquences de ces travers que j'ai toujours dénoncés.

Notre pays est riche de sa diversité. Notre jeunesse a besoin d'être rassurée que les errements du passé sont définitivement derrière nous.

La Côte d'Ivoire est forte lorsque tous ses enfants vivent dans l'union et la discipline.

J'exhorte donc chaque Ivoirienne, chaque Ivoirien, les responsables religieux, coutumiers et de communautés, ainsi que les leaders politiques à rester fidèles à ces valeurs dans leurs discours et dans les actes qu'ils auront à poser.

Mes chers compatriotes,

La Côte d'Ivoire rayonne dans le monde.

Notre diplomatie permet aujourd'hui à notre pays de jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale. C'est ainsi, qu'après notre entrée au Conseil de Sécurité des Nations unies en qualité de membre élu en janvier 2018, nous avons assuré la présidence de cette prestigieuse Institution durant ce mois de décembre 2018. Ainsi, nous avons été en mesure de partager notre expérience en matière de sortie de crise, de maintien de la paix, de reconstruction post-crise, de paix et de stabilité lorsque j'ai eu le privilège de présider le Conseil de Sécurité le 5 décembre dernier à New York. Au cours de sa Présidence, notre pays a également fait adopter des résolutions pour la paix et la sécurité dans le monde.

Notre pays joue également un rôle majeur dans le processus d'intégration régionale avec la désignation de notre compatriote Jean-Claude BROU, à la Présidence de la Commission de la CEDEAO.

Au plan continental, nous avons ratifié récemment l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) qui permettra, notamment, aux entreprises ivoiriennes de bénéficier de l'accès au marché de l'ensemble du continent africain, qui compte 1,2 milliards de consommateurs.

Mes chers compatriotes,

Avant de terminer, je voudrais vous réaffirmer mon engagement et celui du Gouvernement à œuvrer sans relâche pour apporter la solidarité de la Nation à chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien. C'est le sens du Programme Social Gouvernemental.

J'ai une pensée particulière pour nos parents paysans, qui contribuent énormément à la richesse de notre pays et qui ont vu leurs revenus diminuer considérablement, en raison de la chute brutale des cours mondiaux du cacao et du café. Je veux les assurer que nous continuerons à veiller à leur offrir le maximum possible pour leur bien-être. C'est le sens de notre coopération avec le Ghana, deuxième producteur mondial de cacao après la Côte d'Ivoire, en vue de maintenir les cours à un niveau convenable pour nos paysans.

Je voudrais féliciter nos forces armées et de sécurité qui nous ont assuré une année paisible et qui sont mobilisées encore ce soir pour permettre à tous les habitants de notre pays de passer un bon réveillon.

Je salue tous ceux qui partent à la retraite, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout particulièrement le Général de corps d'armée, TOURE Sékou et le Général de Division, KOUAKOU Nicolas.

Enfin, je veux dire à chacune et à chacun d'entre vous, la confiance qui m'anime à la veille de cette nouvelle année.

Je continuerai de travailler à l'union et au rassemblement de tous les Ivoiriens autour des idéaux de paix, de dialogue et de fraternité que nous a légués le Président Félix Houphouët-Boigny.

Je souhaite chaleureusement à tous nos compatriotes et à tous les habitants de notre beau pays, une excellente année 2019.

Bonne et heureuse année !

Que Dieu bénisse chacune et chacun de nous !

Que Dieu bénisse notre beau pays !

Vive la République, vive la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.